

Stage à l'Ambassade d'Irlande, Paris

L'Ambassade d'Irlande recrute des candidatures pour un stage de 6 mois (2 postes) basé à Paris et débutant en février/mars 2021. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 8 janvier 2021** (au soir). Les stagiaires travailleront aux côtés des équipes des services de presse, de politique étrangère et/ou économique de l'ambassade.

Les candidats doivent :

- Avoir une qualification minimale de niveau 6 du CEC (EQF) dans un domaine pertinent pour l'ambassade. Les qualifications requises minimum seront une licence, une licence professionnelle française, un diplôme BAC+3 ou équivalent ou supérieur, mais en rapport avec un aspect du travail de l'ambassade
- Avoir la possibilité d'obtenir une convention de stage de l'école de 3eme cycle dont ils suivent les cours ou auprès de laquelle ils ont obtenu leur diplôme (voir ci-dessous)
- Avoir une excellente maîtrise de l'anglais et du français parlés et écrits (niveau C1 minimum dans chaque langue) ; et
- Etre en mesure de rédiger de façon claire, concise et précise en anglais, sans erreurs syntaxiques ou grammaticales ; (voir ci-après si besoin d'un aménagement raisonnable)
- Avoir une bonne connaissance des affaires européennes et internationales ;
- Faire preuve d'autonomie et d'initiatives ;
- Avoir le droit légal de résider en France pendant la durée du stage ;
- Etre intéressé de faire un stage dans un environnement bilingue et de contribuer à un environnement de travail positif fondé sur la dignité, la diversité, l'inclusion et le respect.

La convention de stage et Erasmus+

Si vous étudiez actuellement dans une université française, une convention de stage devrait être facilement disponible. Si vous êtes un étudiant de niveau master en Irlande ou ailleurs dans l'UE, mais hors de France, et que vous n'avez pas déjà participé au programme Erasmus+, vous pourriez éventuellement être stagiaire dans le cadre des stages Erasmus+ et vous pourriez demander à votre établissement de troisième cycle de vous fournir une convention de stage. Selon l'établissement scolaire, cette option peut également être offerte aux étudiants ayant récemment suivi un autre cycle sans faire partie d'Erasmus+ et qui sont toujours étudiants dans leur université.

L'ambassade ne peut pas se prononcer sur le fonctionnement des établissements de troisième cycle, ni sur les procédures de demande de bourses Erasmus+, et nous ne pouvons pas intervenir auprès de votre université en votre nom. Il vous faudra contacter votre université/établissement de troisième cycle pour connaître les procédures en vigueur, mais si votre université a besoin d'informations sur la convention de stage, envoyez-nous un courriel à [internshipParis@dfa\[dot\]ie](mailto:internshipParis@dfa.ie). L'ambassade vous recommande vivement de ne pas chercher à obtenir une convention de stage auprès d'une source payante ou d'une université dans un pays où vous n'avez jamais résidé.

L'entretien

Lors de l'entretien, les candidats présélectionnés seront interrogés sur leur cursus, sur les récentes mesures de politique étrangère en Irlande et en France, et sur leur intérêt pour un stage à l'ambassade. Les candidats sont encouragés à souligner brièvement ces points dans leur lettre

de motivation et à confirmer le nom de l'établissement qui fournira la convention de stage. Les entretiens comprendront des questions en anglais et en français et se dérouleront à distance du 25 au 27 janvier 2021. L'entretien sera accompagné d'un exercice écrit. Des informations sur l'ambassade sont disponibles sur notre [site web](#) et sur les [reseaux sociaux](#).

Allocation de stage et congés

Une allocation mensuelle est versée (actuellement 548 €, y compris les tickets restaurants) plus 37,60 € pour les frais de transports mensuels (carte Navigo). Les stagiaires bénéficient de 12 jours de congés et des jours fériés légaux.

Comment postuler

- Envoyez un CV (2 pages maximum) et une lettre de motivation (500 mots maximum) à : internshipParis[at]dfa[dot]ie avant le vendredi 8 janvier 2021 au soir.
- L'objet de votre courriel doit être le suivant : NOM - PRÉNOM - STAGE
- Si vous avez besoin d'un aménagement raisonnable en raison d'un handicap pour vous permettre de participer à l'entretien ou d'effectuer le stage, après avoir déposé votre candidature et avant le vendredi 8 janvier au soir, veuillez envoyer un courriel à Paris[at]dfa[dot]ie en décrivant le ou les aménagements nécessaires et en joignant une pièce justificative de votre handicap remplie par un professionnel de santé en rapport. Votre demande d'aménagement sera examinée par une équipe différente de celle qui a sélectionné les candidats.
- Nous informons les candidats que le démarchage ou le lobbying pour obtenir un soutien seront disqualifiés.
- Si vous êtes présélectionné pour un entretien, vous serez contacté par l'ambassade.

Protection des données/DPRI de l'UE

Les données personnelles fournies ne seront utilisées que pour le processus décrit ci-dessus et ne seront conservées qu'aussi longtemps qu'il y aura un besoin pour le poste. Une note d'information sur la protection des données est disponible sur notre [site web](#).